

# PLAN DE LUTTE POUR CONTRENER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Commission scolaire des patriotes



école  
**Pierre-  
Boucher**

## **Comité de travail**

**Chantal Courchesne, directrice**

**Marjolaine Jobin, psychoéducatrice**

**Liette Méryneau, enseignante au préscolaire**

**Annie Bergeron, technicienne du service de garde**

**Andréanne Barrette, technicienne en éducation spécialisée**



## La violence et l'intimidation à l'école

Comme vous le savez, l'intimidation est un sujet très préoccupant dans nos écoles. Afin de préciser les devoirs et responsabilités des écoles et de tous les acteurs scolaires concernés par de telles situations, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2012, la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. À l'école Pierre-Boucher, nous avons mis sur pied un plan de lutte.

### Mesures de prévention

- . Code de vie de l'école
- . Différents ateliers animés en classe par la TES et la psychoéducatrice (Gang de choix, Vers le Pacifique, etc.)
  - . Une boîte « DIRE » est à la disposition des élèves afin d'y déposer un signalement
- . Quelquefois durant l'année un feuillet d'informations sera remis aux parents (exemple : la violence verbale, qu'est-ce que c'est?)
  - . Jeux dirigés sur la cour d'école
  - . Surveillance proactive et stratégique de l'école et de la cour d'école
- . Concertation régulière de l'équipe de professionnelles et de la direction
  - . Communication fluide entre les parents et l'école

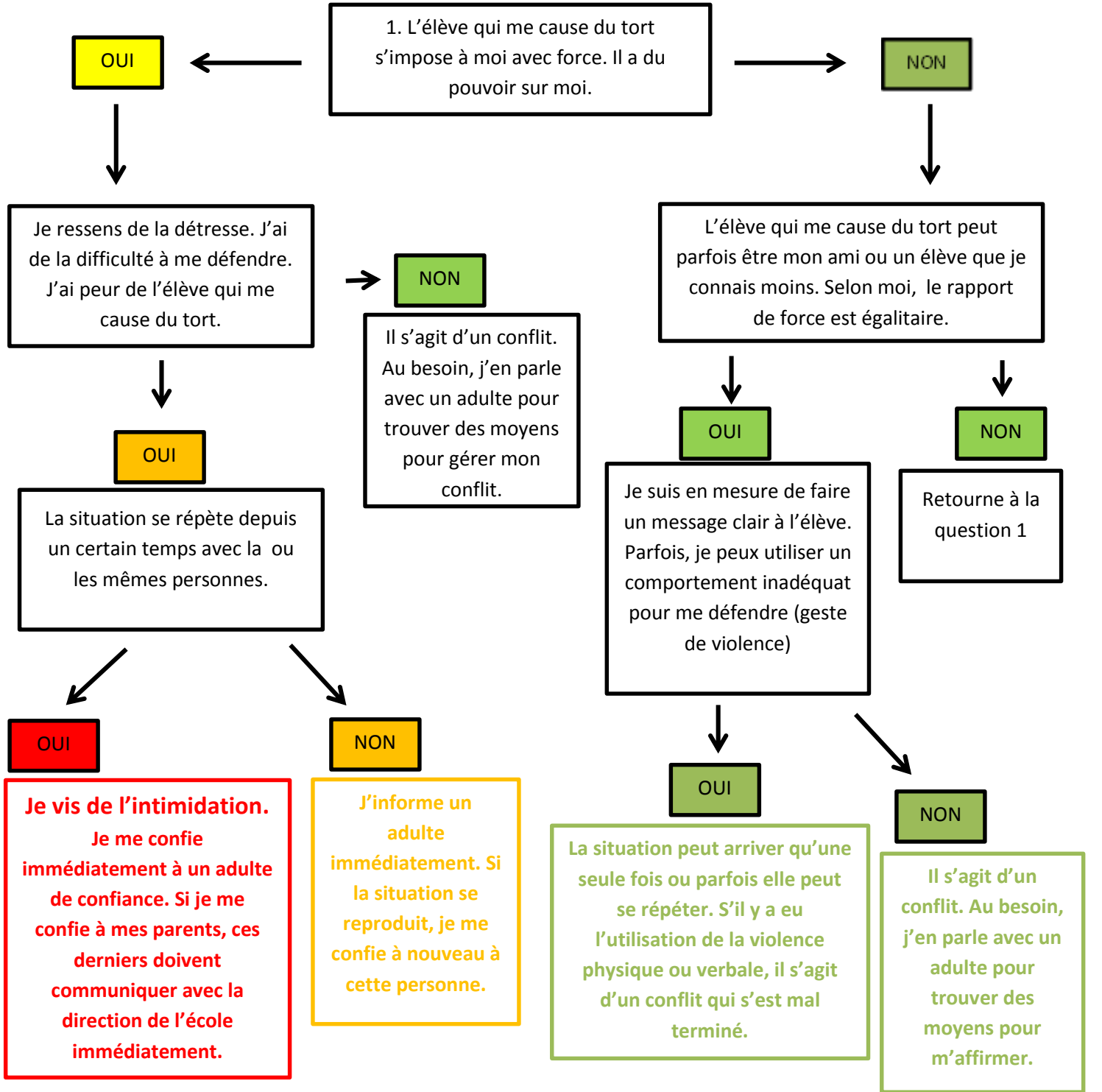
# **Les 10 conseils aux parents**

- 1- Soyez respectueux dans vos paroles. Souvenez-vous que vous êtes un modèle pour vos enfants.**
- 2- Établissez des règles, des limites et des conséquences claires et intervenez dès qu'il y a présence de conflits et/ou d'intimidation entre frères et sœurs.**
- 3- Choisissez des conséquences éducatives pour qu'ils apprennent à agir autrement et de façon adéquate.**
- 4- Encouragez votre enfant à dénoncer s'il vit ou est témoin d'intimidation.**
- 5- Soulignez les bons coups de votre enfant et encouragez-le à être empathique vis-à-vis les autres.**
- 6- Faites des mises en situations avec votre enfant dans le but de l'aider à s'affirmer correctement.**
- 7- Encouragez votre enfant à être positif et à faire de bons choix d'activités avec ses amis.**
- 8- Mettez sur les forces de votre enfant, aidez-le à développer son sentiment de compétence et son estime de soi.**
- 9- Soyez à l'écoute de votre enfant.**
- 10- Aidez concrètement votre enfant en collaborant avec l'équipe-école.**



# L'intimidation, il faut que ça cesse!!

## Conflit ou intimidation?



# Protocole d'intervention face aux situations d'intimidation

|   |  |
|---|--|
| <p><b><u>1<sup>e</sup> infraction</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°Excuse écrite à la maison et geste de réparation<ul style="list-style-type: none"><li>°Appel aux parents</li></ul></li><li>°Au besoin, offre d'un service complémentaire</li><li>°Inscription au registre des signalements de l'école<ul style="list-style-type: none"><li>°Informers l'équipe-école des actions prises</li></ul></li></ul>                        | <p><b><u>4<sup>e</sup> infraction</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°Suspension une journée à l'interne avec poursuite d'une activité d'apprentissage social (activité afin de développer l'empathie)<ul style="list-style-type: none"><li>°Rencontre avec l'agent sociocommunautaire</li><li>°Rencontre avec la direction</li></ul></li><li>°Inscription au registre des signalements de l'école<ul style="list-style-type: none"><li>°Informers l'équipe-école des actions prises</li></ul></li></ul>  |
| <p><b><u>2<sup>e</sup> infraction</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°Voir infraction 1</li><li>°Fiche de réflexion</li><li>°Rencontre entre la direction, l'élève, le parent et l'équipe pour la rédaction d'un contrat</li></ul>   | <p><b><u>5<sup>e</sup> infraction</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°Suspension une journée à l'externe</li><li>°Excuse écrite à la maison et geste de réparation</li><li>°Intervention et activité d'apprentissage social (psychoéducatrice ou travailleur social)<ul style="list-style-type: none"><li>°Rencontre avec la direction</li></ul></li><li>°Applications des mesures mises de l'avant par l'agent sociocommunautaire</li><li>°Inscription au registre des signalements de l'école</li></ul> |
| <p><b><u>3<sup>e</sup> infraction</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°Voir infraction 2</li><li>°Intervention d'apprentissage psychosocial avec activités (ex. aider le concierge...)</li><li>°½ journée de suspension à l'interne avec un travail de recherche (tu pourrais être amené à le présenter aux élèves)</li><li>°Rencontre entre la direction, l'élève, le parent et l'équipe pour réviser le contrat d'engagement.</li></ul> | <p><b><u>6<sup>e</sup> événement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>°La direction évaluera le dossier et il y a possibilité de changer l'élève d'école.</li></ul>   |

- Toute situation qui se termine en violence ou en conflit sera traitée en conformité avec le code de vie et selon la gravité du comportement.
- Toute situation qui est de l'intimidation sera traitée en conformité avec le protocole.
- La direction en collaboration avec l'équipe se réserve le droit de passer à une étape supérieure selon la gravité du geste.

J'ai pris connaissance du protocole contre l'intimidation

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_